

Un rapport de la CEPALC expose la vulnérabilité des migrants en matière de travail

Image not found or type unknown



La Havane, 24 novembre, (RHC)- Un rapport de la CEPALC, la Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes, a fait état de la vulnérabilité des migrants en matière de travail.

"Les migrants contribuent à la croissance économique dans les pays de destination, mais ils ont tendance à éprouver de plus grandes difficultés à s'insérer dans le monde du travail", indique le rapport.

Interrogé par Prensa Latina sur les flux de migrants, José Manuel Salazar-Xirinachs, secrétaire exécutif de la CEPALC a expliqué que lorsqu'ils sont en situation irrégulière, ils doivent opérer en marge des marchés du travail.

"Cette situation les rend vulnérables à l'exploitation et à l'exclusion de la sécurité sociale", a-t-il déclaré.

Il a expliqué que les personnes peu qualifiées ont tendance à se concentrer sur le marché informel, où l'entrée est plus facile, mais où il n'y a pas d'accords salariaux ni de protection sociale.

Les personnes plus qualifiées se heurtent également à des obstacles institutionnels, académiques et culturels, soit parce que le passage à un nouveau marché a des logiques et des dynamiques différentes, soit parce qu'il est difficile de faire reconnaître leurs diplômes ou leurs titres.

Cela se traduit par des revenus moyens bien inférieurs à leurs compétences, a-t-il expliqué.

Le rapport souligne l'augmentation notable de la mobilité humaine intrarégionale au cours des deux dernières décennies et l'importance de comprendre le phénomène comme une contribution aux pays d'origine et de destination.

Compte tenu de cette augmentation des flux, qui se poursuivra certainement, la possibilité de disposer de canaux réguliers d'entrée et d'intégration sur les marchés du travail est fondamentale, a déclaré le secrétaire exécutif de la CEPALC.

Selon le rapport, les migrants contribuent à réduire les déficits structurels de main-d'œuvre et à stimuler la croissance économique, en particulier lorsque la mobilité s'effectue légalement et avec la protection des droits.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/340312-un-rapport-de-la-cepalc-expose-la-vulnerabilite-des-migrants-en-matiere-de-travail>



Radio Habana Cuba